

Conseil municipal du 10 juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 10 juillet sous la présidence de Rollande Le Borgne, Maire.

1. Elections sénatoriales - désignation des délégués

Pour les élections du 27 septembre 2020, les délégués sont Rollande Le Borgne, Evelyne Aslanoff, Guy Le Foll.

Les suppléants sont Jean-Pierre Troquier, Yolande Jaffrenou, Raymond Barré

2. Cantine municipale, tarifs applicables au 1er septembre 2020

le coût total pour la commune en 2019 s'élevait à 74 569.64 €

le conseil municipal a décidé une augmentation des tarifs de l'ordre de 2% soit 1 euro par mois

3. Présentation du projet de réhabilitation de la cuisine de la salle Arc En Ciel

Suite à la dernière réunion de la commission bâtiment du 25 juin, le cabinet a modifié ses plans au vu des remarques recueillies. Quant à l'obligation de démarrer les travaux, les services de la sous-préfecture ont annoncé qu'en raison de la période de confinement, des délais seront accordés. Prochaine réunion, le 10 septembre à 10h.

4. Présentation budgétaire Commune et Assainissement

Présentation des comptes administratifs et budgets primitifs

5. Installation classée, demande présentée par SAS Energie des Noyers

Pour l'implantation d'un parc éolien sur les communes de Plouguernével, Plounévez-Quintin, Kergrist-Moëlou.

Une enquête publique est ouverte dans les mairies de Plouguernével et Plounévez-Quintin du 7 juillet au 7 août 2020 sur la demande présentée par la SAS Energie des Noyers dont le siège est à Boulogne Billancourt pour être autorisée à implanter et exploiter un parc éolien dit "Le Petit Doré" comportant 7 éoliennes (hauteur de mâts comprise entre 100 et 110 mètres) et 6 postes de livraison sur les communes de Plouguernével, Plounévez-Quintin, Kergrist-Moëlou et Rostrenen.

Maël -Carhaix est concernée par le périmètre d'affichage.

6. Modification de la colocation du logement au-dessus du cabinet médical

Par délibération du 10 juin 2011, le conseil municipal validait la location du local à l'étage du cabinet médical à un cabinet infirmier. Le contrat de bail accordé est un contrat de bail solidaire entre les infirmières. En raison des modifications intervenues, il y a lieu de modifier par avenant la composition de ce cabinet.

7. Motion de maintien de 3 classes de 6ème au Collège Edouard Herriot de Rostrenen

À l'unanimité, le conseil municipal soutient la motion présentée par M. Le Maire de Rostrenen.

8. Questions et informations diverses

Organisation de l'école publique : en raison de la réduction des effectifs en GS, le conseil décide de ne pas reconduire le poste de mi-temps ATSEM dans cette classe. Il y a un poste ATSEM temps plein en classe de maternelle.

Installation d'une antenne radiotéléphonique Orange à Kervougard.

Inauguration des vestiaires du Club House et baptême du stade le 1^{er} août avec match EAG (U19)/Lannion.